

# HERVE COQUILLART







MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

EVALUATIF DE LA MESURE AGROENVIRONNEMENTALE INDIVIDUELLE

SYSTEMES HERBAGERS ET

PASTORAUX EN ZONE DE MONTAGNE 
MANUEL D'APPUI AUX EVALUATIONS

# MARCHE REFERENCE N°SSP-DRAAF-2016-062

ÉTUDE COMMANDEE PAR LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION (MAA), ET FINANCEE DANS

LE CADRE DU PROGRAMME 215.

CE RAPPORT N'ENGAGE QUE SES AUTEURS ET NE CONSTITUE PAS NECESSAIREMENT LE POINT DE VUE DU MAA

| List | E DE | S SIGLES ET DEFINITIONS                            | 3 |
|------|------|--|---|
| 1.   | Qu   | 'ALLONS-NOUS FAIRE ?                               | 1 |
| 1.3  | 1.   | Objectifs des évaluations intermédiaire et ex-post | 4 |
| 1.2  | 2.   | Utilisation du manuel                              | б |
| 1.3  | 3.   | Equipe d'évaluation                                | б |
| 2.   | LA   | MARCHE A SUIVRE                                    | 7 |
| 2.1  | 1.   | Présentation du référentiel d'évaluation           | 7 |
| 2.2  | 2.   | Territoires et exploitations ciblées               | 8 |
| 2.3  | 3.   | Méthodes de recueil de l'information               | O |
| 3.   | An   | ALYSE ET REPONSES AUX QUESTIONS                    | 2 |
| 3.1  | 1.   | Renseignement des indicateurs                      | 2 |
| 3.2  | 2.   | Comparaison entre territoires                      | 3 |
| 3.3  | 3.   | Formulation des réponses aux questions             | 3 |
| 4.   | PRI  | ESENTATION DES OUTILS                              | 3 |
| 4.   | 1.   | Liste des outils1                                  | 3 |
| 4.2  | 2.   | Echelle territoriale                               | 4 |
| 4.3  | 3.   | Entretiens et enquête agriculteurs                 | 5 |
| 4.4  | 4.   | Traitement de données                              | б |
| 4.5  | 5.   | Autres outils                                      | 8 |

# LISTE DES SIGLES ET DEFINITIONS

ICHN: indemnité compensatoire de handicaps naturels

MAEC: mesure agro-environnementale et climatique

PAEC: projet agro-environnemental et climatique

PHAE: prime herbagère agro-environnementale

PNR: Parc Naturel Régional

PP: prairie permanente. Correspond aux codes culture PAC 2017 suivants: PRL (prairies en rotation longue) et PPH (prairies permanentes)

PT : prairie temporaire. Correspond à tous les codes culture PAC « prairie herbacée temporaire » de cinq ans ou moins

SAU: Superficie Agricole Utilisée

SC : surfaces cibles. Désigne des surfaces sur lesquelles s'appliquent des obligations de résultat dans le cadre de la mesure SHP 01

SF : Surfaces fourragères. Englobent les prairies permanentes, temporaires, les surfaces pastorales, les cultures fourragères

SH: surfaces en herbe: englobent les prairies permanentes et temporaires

SHP 01: mesure « systèmes herbagers et pastoraux individuelle »

SHP 02: mesure « systèmes herbagers et pastoraux collective »

SP: surfaces pastorales. Correspond aux codes culture PAC 2017 suivants: SPL (surface pastorale ressources ligneuses prépondérantes), SPH (surface pastorale herbe prépondérante), BOP (bois pâturé), CAE (châtaigneraie entretenue par des porcins ou petits ruminants), CEE (chênaie entretenue par des porcins ou petits ruminants), ROS (roselière)

STH: surfaces toujours en herbe. Englobent les prairies permanentes et les surfaces pastorales

ZAP: zone d'action prioritaire. Correspond à un zonage régional

ZIP: zone d'intervention prioritaire. Correspond à un zonage à l'échelle de chaque PAEC

# 1. Qu'allons-nous faire?

# 1.1. OBJECTIFS DES EVALUATIONS INTERMEDIAIRE ET EX-POST

Afin d'évaluer la stratégie d'activation de la Mesure agro-environnementale et Climatique (MAEC) Systèmes Herbagers et Pastoraux individuelle (SHP 01) en Rhône-Alpes, en particulier son activation en zone de montagne, un dispositif évaluatif a été construit. Il prévoit trois évaluations : une évaluation ex-ante (réalisée en 2017), une évaluation intermédiaire (2019/20) et une évaluation ex-post (2022).

### L'évaluation ex-ante a permis :

- de renseigner les indicateurs de contexte et de dresser l'état de référence de territoires ayant ou non activé la SHP o1 en montagne;
- de renseigner certains indicateurs de réalisation et de résultat pour les années 2015/16;
- de fournir de premiers éléments de réponse à des questions évaluatives liées à la pertinence et à la cohérence externe.

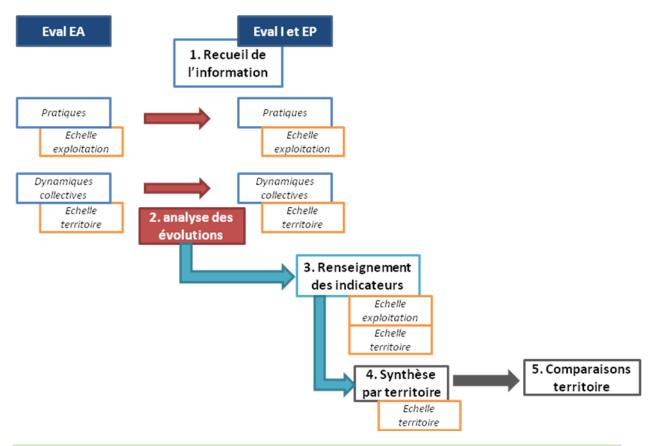
### Les évaluations intermédiaire et ex-post doivent permettre :

- d'une part, d'analyser des évolutions sur les territoires ayant activé la SHP01,
- d'autre part de mener des comparaisons :
  - entre territoires de plaine et de montagne,
  - entre territoires de type différent (pastoral, herbager...),
  - entre territoires ayant ou non activé la SHPo1,
  - entre exploitations ayant ou non contractualisé la SHPo1 (y compris au sein de territoires qui la proposaient).

### Pour cela, il s'agit:

- de recueillir de l'information permettant de décrire *l'évolution* de la situation de chaque territoire, selon des indicateurs décrits dans le référentiel d'évaluation, aux échelles et via les méthodes précisées dans ce référentiel; l'évolution est analysée à partir de « l'état de référence » des territoires, présenté dans le rapport d'évaluation ex-ante (volet 2);
- de comparer ces évolutions entre territoires différents (selon les critères ci-dessus).

Le schéma ci-dessous résume l'approche :



### Questions évaluatives validées par le comité de pilotage (avril 2017, révision décembre 2017)

- N°1: La mesure système SHP 01 est-elle adaptée pour répondre aux enjeux de maintien des surfaces herbagères (prairies et surfaces pastorales) et de préservation de leur équilibre écologique sur les territoires PAEC concernés ? (Approche surfacique) Pertinence
- N°2 : Dans quelle mesure l'activation de la SHP o1 sur ces territoires a-t-elle permis d'éviter l'intensification ou l'abandon des pratiques sur les surfaces cibles ? Comment a-t-elle impacté les pratiques sur le reste de la STH ? Quel rôle a joué l'animation mise en œuvre pour cela ? (Approche parcellaire) - Efficacité
- N°3 : Quels sont les impacts de la mesure en termes de biodiversité sur les surfaces cibles ? (Approche parcellaire) - Efficacité
- ➤ N°4: En quoi la mesure SHP o1 a-t-elle pu opérer un changement de regard des agriculteurs sur ces surfaces? A-t-elle été un levier d'action pour entraîner une réflexion plus globale sur la gestion de ces surfaces, au-delà du soutien financier? Quel rôle a joué l'animation mise en œuvre pour cela? Efficacité
- N°5: La mesure a-t-elle contribué à l'évolution des systèmes d'exploitation vers une meilleure intégration et valorisation des surfaces cibles ? Quel rôle a joué l'animation mise en œuvre pour cela ? (Approche systémique) Efficacité et cohérence externe
- N°6 : Dans quelle mesure la SHP o1 peut-elle contribuer à une meilleure valorisation économique des produits et à un revenu plus élevé? Comment cela s'articule-t-il avec l'ICHN? (Approche systémique) - Efficacité

- N°7: Dans quelle mesure l'activation de la SHP o1 a-t-elle engagé ou renforcé une dynamique de groupe pour la réflexion/formation des agriculteurs sur la thématique des surfaces herbagères? Quel rôle a joué l'animation mise en œuvre pour cela? Efficacité
- N°8 : Dans quelle mesure la SHP o1 a-t-elle contribué à une diffusion des modèles de production/des pratiques à l'échelle du territoire? Dans quelle mesure la SHP a-t-elle assuré un meilleur maintien des surfaces herbagères sur les territoires PAEC l'ayant activée ? (Approche territoriale) - Efficacité
- N°9: Les conditions de pérennisation des pratiques à l'échelle du territoire sont-elles réunies?

  Dans ce contexte, une non-reconduction du soutien SHP01 est-elle envisageable? Efficacité, efficience et cohérence externe
- N°10: Dans quelle mesure l'activation de la SHP 01 et de MAEC à enjeux localisés se combinentelles pour répondre aux enjeux? En quoi peut-elle constituer un levier à l'activation ultérieure de mesures de soutien à l'agriculture biologique? - cohérence externe

### 1.2. Utilisation du manuel

Ca manuel a pour vocation **d'appuyer les évaluateurs** dans la réalisation des évaluations intermédiaire et ex-post. Pour cela :

- il décrit la marche à suivre (chapitre 2),
- il présente les outils à mobiliser, constituant le « kit des outils de l'évaluateur » (chapitre 3),
- il détaille les analyses à réaliser et la manière de répondre aux questions évaluatives (chapitre 4).

# 1.3. EQUIPE D'EVALUATION

Il est envisagé de mobiliser des étudiants pour mener ces travaux. Plusieurs cursus d'ingénieurs agronomes sembleraient pertinents :

- Spécialisation Territoires et ressources, politiques publiques et acteurs (voir la possibilité d'un « projet d'ingénieur » autour de l'évaluation): spécialisation qui aborde les méthodes d'évaluation et les politiques agricoles et rurales, encadrée par des chercheurs experts de la PAC, mais non spécialistes du milieu montagnard;
- ➤ Enita de Clermont Ferrand : spécialisation Aménagement et développement rural. Un intérêt lié à la localisation (Auvergne) et la présence de chercheurs connaisseurs des milieux de montagne.
- ➤ Isara de Lyon : un intérêt pour la proximité avec la DRAAF et la présence de chercheurs spécialistes du milieu montagnard et/ou des MAEC.

Par ailleurs, il est recommandé d'accompagner les étudiants via un comité de suivi, regroupant des experts des milieux et systèmes de montagne, du contexte de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et des MAEC. Si la présence d'experts en méthode d'évaluation serait aussi utile, c'est surtout celle d'experts du sujet et de ses enjeux qui permettra aux étudiants de disposer des éléments de contexte

nécessaires à la mise en œuvre du travail d'évaluation. Des membres du comité de pilotage de l'évaluation ex-ante et d'autres experts techniques ou de la recherche pourraient être mobilisés.

# 2. LA MARCHE A SUIVRE

# 2.1. Presentation du referentiel d'evaluation

Le référentiel d'évaluation constitue le cadre du dispositif évaluatif en général, et les évaluations intermédiaire et ex-post en particulier. Il s'agit donc de **l'outil pratique et détaillé que doit suivre l'évaluateur pour réaliser ces évaluations**. Le référentiel décrit les informations à recueillir, les méthodes, les territoires concernés, les analyses à réaliser (et à quelle échelle) pour renseigner les indicateurs. Il correspond au fichier excel MAE SHP referentiel.xls. Il s'organise en plusieurs onglets:

- L'onglet « introduction » reprend les éléments décrits ici-même ;
- L'onglet « référentiel » présente le référentiel d'évaluation : questions évaluatives, indicateurs que l'on renseignera pour répondre aux questions, échelle/cible des indicateurs, évaluations pour lesquelles ces indicateurs seront à renseigner (ex-ante, intermédiaire, ex-post), méthodes de recueil d'information pour les renseigner (entretiens, ateliers, traitement de données...);
- les onglets évaluation intermédiaire et évaluation ex post sont des extractions de l'onglet « référentiel », qui listent uniquement les indicateurs à renseigner pour chaque évaluation ;

Dans l'onglet référentiel, la lecture se fait en ligne:

- pour chaque question évaluative, dont le critère évaluatif est précisé,
- les indicateurs à renseigner sont listés et numérotés. Leur type (indicateur de contexte, de réalisation, de résultat, d'impact, ou liés aux critères de pertinence et de cohérence), leur nature (quantitative ou qualitative), et des précisions sur la définition sont fournis ;

Pour chaque indicateur sont précisés :

- son échelle (territoriale, de l'exploitation ou parcellaire), et les territoires et les exploitations sur lesquels le renseigner (voir paragraphe 2.2);
- la phase de la programmation à laquelle renseigner l'indicateur est précisée : évaluation exante, intermédiaire, ex-post ;
- les méthodes de recueil qualitatives et quantitatives de l'information, ainsi que les analyses nécessaires au renseignement des indicateurs (voir 3).

Des pictogrammes sont utilisés pour mieux identifier à quelles thématiques se réfèrent les indicateurs:

- indicateurs liés aux milieux agricoles







indicateurs liés à la place des surfaces en herbe dans le fonctionnement du système



indicateurs économiques



indicateurs liés aux contrats agro-environnementaux



indicateurs liés à l'ingénierie territoriale



#### 2.2. TERRITOIRES ET EXPLOITATIONS CIBLEES

Comme cela est détaillé dans le rapport de volet 1 et dans le paragraphe 3 de ce rapport, la réponse aux questions évaluatives demandera de mener des analyses sur la base des indicateurs renseignés, et dans certains cas en comparant les résultats :

- entre territoires de plaine et de montagne,
- entre territoires de type différent (pastoral, herbager...),
- entre territoires ayant ou non activé la SHPo1,
- entre exploitations ayant ou non contractualisé la SHPo1 (y compris au sein de territoires qui la proposaient).

Pour chaque indicateur, il convient donc de connaître le champ de renseignement, en termes de territoires et d'exploitations.



Territoires et ZIP

Les colonnes « échelle » du référentiel explicitent les territoires (PAEC) ciblés pour chaque indicateur, à savoir:

- 6 PAEC: territoires de montagne ayant activé la SHPo1, à savoir Vercors, Chartreuse, Baronnies, Haut-Jura, Pilat, Beaujolais Vert
- 3 PAEC EA<sup>1</sup>: territoires concernés par des analyses approfondies, à savoir Haut-Jura, Beaujolais Vert, Baronnies
- 2 PAEC : territoires de montagne n'ayant pas activé la SHP01, à savoir Bauges et Ardèche.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> évaluation ex-ante. Il s'agit des territoires sur lesquels des analyses approfondies ont été réalisées lors de l'évaluation ex-ante

Les territoires de plaine ayant activé la SHPo1 restent à choisir, car seules les zones de montagne étaient prévues pour l'évaluation ex-ante.

Certains indicateurs peuvent être renseignés à l'échelle des ZIP, et non des PAEC dans leur ensemble, afin de réaliser des comparaisons plus précises entre territoires (ZIP) aux enjeux relativement proches mais aux stratégies différentes (activation de la SHPo1 et/ou de mesures parcellaires individuelles). Les indicateurs sont alors à renseigner, si possible :

- pour les territoires qui ont activée la SHPo1, à l'échelle des ZIP où la SHPo1 a été activée (éventuellement avec d'autres mesures),
- pour les territoires qui n'ont pas activé SHPo1, à l'échelle des ZIP où les mesures à enjeu localisé Herbe 07 et Herbe 09 ont été activées.

Le tableau ci-dessous liste les ZIP concernées par PAEC, ainsi que les mesures activées pour l'année 2016<sup>2</sup> (SHP 01 et/ou mesures Herbe 07 et 09, les autres MAEC n'étant pas listées ici).

> Tableau 1. ZIP et mesures (SHP 01 et Herbe 07 ou 09) activées par PAEC en 2016. Source : DRAAF

| Territoire : nom<br>du PAEC           | Nom de la ZIP (code)  | Mesures activées (cumul possible*) |
|---------------------------------------|---|------------------------------------|
| Crêt du Haut                          | natura2000 (HJ02)   | SHPo1; Herbe og <sup>3</sup>       |
| Jura                                  | Valserine (HJ03)  | SHP01; Herbe 09 <sup>2</sup>       |
| Baronnies<br>drômoises                | Natura 2000 ZPS « Baronnies – Gorges de l'Eygues » (BAR 1)  | Herbe 09 <sup>4</sup> ; SHP 01     |
|                                       | biodiversité hors site NATURA2000 (BAR 3)                   | SHP 01                             |
| Beaujolais Vert<br>élargi             | Couverts végétaux permanents (BVE1)                         | SHP01                              |
| Chartreuse                            | Natura 2000 (CHR1)  | SHP01 et Herbe 09*                 |
|                                       |   | Herbe 07                           |
|                                       | Zones humides (CHR3)  | SHP01 et Herbe 09                  |
|                                       |   | Herbe 07                           |
| Vercors                               | sites natura2000 hors alpages (VER1)                        | SHP 01; Herbe 07; 09               |
| Pilat                                 | Biodiversité (PIL 1)  | SHP 01; Herbe 07; 09               |
|                                       | Biodiversité contrat corridor Grand Pilat (PIL 2)           | SHP 01; Herbe 07; 09               |
| Bauges                                | Alpages des sites Natura 2000 S13, S15, S18 (BAU2)          | Herbe 09                           |
|                                       | Pelouses sèches du site Natura 2000 S14 et en dehors (BAU4) | Herbe 09                           |
| Pentes et                             | Biodiversité (07A1)   | Herbe 09; Herbe 07                 |
| montagnes<br>ardéchoises <sup>5</sup> | couverts permanents de montagne (07A2)                      | Herbe 07                           |

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> nombreuses modifications entre 2015 et 2016 suite à la possibilité d'activer la SHP01 en montagne

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Herbe 09 conservée pour les exploitations dont le siège est situé en dehors du PAEC

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> En 2017, l'enveloppe Herbe 09 est transférée sur SHP 01

Lorsque cela s'avère pertinent, une précision le mentionne dans la colonne « commentaire sur les indicateurs ». Les couches SIG des ZIP ont été fournies par les opérateurs.



Certains indicateurs sont à l'échelle des exploitations, au sein des territoires ayant activé la SHP01:

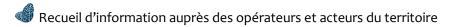
- exploitations engagées en SHP01
- et/ou exploitations non engagées en SHPo1 (selon les indicateurs, il peut être pertinent de considérer des exploitations engagées dans d'autres MAEC ou en AB, ou engagées dans aucune MAEC).

Dans la mesure du possible, il s'agira de mener les entretiens auprès des exploitations qui ont rencontrées lors de l'évaluation ex-ante (voir liste en 4.1).

# 2.3. METHODES DE RECUEIL DE L'INFORMATION

La méthodologie proposée pour répondre aux questions évaluatives s'appuie sur l'articulation de plusieurs méthodes de recueil de l'information et sur plusieurs sources d'informations, qui seront à croiser pour renseigner chaque indicateur.

Pour chaque indicateur sont donc indiquées, dans l'onglet « référentiel » (colonnes R à V), les méthodes de recueil de l'information à mobiliser :



Un certain nombre d'informations pourront être collectées auprès des opérateurs; une analyse documentaire et un entretien pourront être combinés pour, d'une part, recueillir des informations précises, d'autre part, s'assurer de bien en comprendre le sens. Des focus group auprès de plusieurs acteurs « experts » des territoires complèteront la vision des opérateurs.

- entretiens auprès des opérateurs : il s'agit d'entretiens semi-directifs auprès des chargés de mission en charge de l'animation et du suivi des PAEC (peuvent être réalisés par téléphone);
  - > 1 entretien a été réalisé auprès de chaque opérateur de PAEC ayant activé la SHP01, et auprès du PNR des Monts d'Ardèche, lors de l'évaluation ex-ante (voir liste et synthèses dans le rapport de volet 1).
- ➤ analyse documentaire sur les territoires: des informations peuvent être obtenues via les documents produits par les opérateurs des PAEC (candidatures, diagnostics d'exploitations, évaluations des PAEC, bilan, etc);
  - pour l'évaluation ex-ante, l'analyse documentaire a essentiellement porté sur les candidatures et a été menée dès le début (voir liste des documents consultés dans le rapport de volet 1).
- focus group par territoire: il s'agit d'un petit atelier de travail à l'échelle du territoire (PAEC), mobilisant les acteurs « experts » du territoire (agriculteurs, techniciens agriculture et

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> En 2017, ouverture de la SHP01 pour les zones sous fortes contraintes uniquement

biodiversité, chargés de mission PNR etc), structuré en fonction des informations qualitatives à recueillir, discuter, analyser; il est recommandé de l'organiser une fois que des éléments et analyses sont mobilisables.

- ➤ 1 focus group par territoire a été organisé lors de l'évaluation ex-ante, suite au recueil d'information via les autres sources (entretiens, traitement de données) (voir comptes-rendus dans le rapport de volet 2).
- Recueil d'information auprès des bénéficiaires des MAEC
- ➢ entretiens agriculteurs: ces entretiens, semi-directifs et de visu, sont réalisés auprès d'agriculteurs ayant contractualisé ou non la SHPo1 pour recueillir des informations principalement qualitatives.
  - > 10 agriculteurs par territoire ont été rencontrés dans l'évaluation ex-ante (voir liste en 4.1)

### Les entretiens semi-directifs

L'entretien semi-directif est un outil mobilisé dans le cadre de recueil de données qualitatives. Il consiste en une conversation où l'enquêteur aborde au fil de la discussion des thèmes à discuter en suivant la logique de réflexion et de réponse de l'interrogé. Le principe est de limiter la fourniture d'information autour des thèmes discutés qui pourrait biaiser les réponses (et l'ordre de réponse) de la personne interrogée, et d'entraver le moins possible le discours et le raisonnement de cette personne. Il permet d'analyser notamment :

- la hiérarchisation d'éléments pour l'interrogé
- les catégories créées par l'interrogé lui-même et les liens/relations de causalité qu'il reconnait entre thématiques
- les éléments abordés spontanément par l'interrogé, qui pourraient amener à proposer une certaine chronologie dans un questionnement plus structuré ou à préciser certaines catégories de réponses à proposer dans un tel questionnement
- le vocabulaire utilisé par l'interrogé (analyse de discours, même si l'analyse exhaustive et statistique est mobilisée essentiellement dans un contexte de recherche)
  - enquête en ligne: l'enquête en ligne permet de recueillir des informations auprès d'un plus grand nombre d'exploitations de chaque territoire, et auprès de davantage de territoires que via les seuls entretiens;
    - pour l'évaluation ex-ante, l'enquête a été transmise à toutes les exploitations de chaque PAEC (et ZIP) concerné par la SHP01 ou une MAEC enjeu localisé « Herbe 07 ou 09 », suite aux premiers entretiens auprès d'agriculteurs.
  - Traitement de données statistiques
  - bases de données : pour certains indicateurs quantitatifs, un travail de traitement de données est nécessaire. La colonne T détaille les sources/bases de données à mobiliser par indicateur ;
    - > pour l'évaluation ex-ante, des traitements ont été réalisés sur des extractions du Recensement général agricole (RGA) 2010, sur le Réseau d'information comptable

agricole (RICA) 2015, sur le Registre Parcellaire Graphique (RPG) 2016 et sur la base de données ISIS (analyses faites par le MAAF).

données des territoires : lors des évaluations intermédiaires et ex-post, les territoires pourront disposer de données issues du suivi des contrats, des diagnostics réalisés etc.

La section suivante présente les outils à mobiliser dans le cadre de chaque méthode.

Dans tous les cas, il est recommandé, avant de démarrer le processus de collecte de l'information, de faire le point sur les sources d'information pertinentes avec les acteurs concernés (DRAAF, DDT, Conseil régional, opérateurs PAEC notamment), le contexte, les évolutions, et de discuter et valider une méthodologie qui peut s'avérer différente de celle utilisée pour l'évaluation ex-ante. Un comité de pilotage sera utile au suivi des évaluations.

# 3. Analyse et reponses aux questions

# 3.1. Renseignement des indicateurs

Le renseignement des indicateurs s'appuie sur les informations collectées via différentes méthodes ; dans un second temps, plusieurs indicateurs sont mobilisés pour répondre à chaque question évaluative (voir référentiel).

L'échelle de renseignement de l'indicateur (donc de collecte des informations) et les cibles concernées sont particulièrement importantes (voir référentiel, colonne I pour l'échelle et suivantes pour les cibles). Les **indicateurs à l'échelle des exploitations** doivent permettre d'analyser les évolutions vécues par *chaque exploitation*. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'analyser directement l'évolution à l'échelle du territoire, qui présente une hétérogénéité dans les types, contraintes des exploitations, mais de faire, dans un second temps, une synthèse de ces évolutions d'exploitations pour un territoire donné.



La marche à suivre est la suivante :

- > utiliser le fichier de synthèse des entretiens agris de l'éval ex-ante, le remplir
- > comparer les éléments recueillis à la situation de l'évaluation ex-ante, pour chaque exploitation, et décrire **l'évolution par exploitation**.
- Faire une synthèse à l'échelle du territoire de ces évolutions, et la comparer à la synthèse faite pour l'évaluation ex-ante (état de référence ou portraits de territoire), afin de conclure sur les évolutions à l'échelle du territoire.
- Renseignement des indicateurs à l'échelle des territoires

La marche à suivre est la suivante :

> faire une synthèse des informations collectées via les différentes sources,

comparer à état de référence (portraits de territoire), et décrire les évolutions. Pour les indicateurs quantitatifs, utiliser le fichier indicateurs quantitatifs pour saisir et mesurer les évolutions.

Présentation des indicateurs

Il n'est pas nécessaire de produire un tableau présentant la valeur de chaque indicateur (certains étant qualitatifs), il s'agit avant tout de présenter les résultats sous un format lisible, en fonction de l'indicateur concerné. Dans l'évaluation ex-ante par exemple, plusieurs outils de valorisation (tableaux, graphiques, schémas...) ont été mobilisés dans les portraits de territoire pour les indicateurs de contexte / réalisation, tandis que les indicateurs de résultat/impact sont fournis via des paragraphes de texte.

# 3.2. Comparaison entre territoires

Pour répondre à certaines questions, il faudra mobiliser des indicateurs renseignés pour différents territoires, et comparer leurs valeurs ; il s'agit notamment d'effectuer des comparaisons entre :

- > plaine/montagne,
- PAEC avec SHP ou avec MAEC enjeu localisé
- types de territoires (pastoral, herbager etc)
- > exploitations avec SHP ou non

(voir les comparaisons réalisées dans le rapport de volet 2)

# 3.3. FORMULATION DES REPONSES AUX QUESTIONS

La formulation des réponses aux questions s'appuie sur les indicateurs renseignés (voir exemples de rédaction dans le rapport de volet 2).

# 4. PRESENTATION DES OUTILS

## 4.1. LISTE DES OUTILS

Les outils mobilisables pour réaliser les évaluations sont regroupés au sein d'un dossier livré avec ce manuel. Le tableau ci-dessous les présente et en précise l'objectif, le format, les modalités d'utilisation. Les paragraphes suivants apportent des éléments supplémentaires.

Tableau 2. Liste des outils mobilisables pour réaliser les évaluations

| Nom de l'outil                 | Utilisation   | Format |
|--------------------------------|---|--------|
| Référentiel d'évaluation       | Cadrer la méthodologie des évaluations : questions, indicateurs, méthodes, périodes                       | Excel  |
| Guide d'entretien agriculteurs | Guider les entretiens permettant de recueillir des<br>éléments qualitatifs auprès des agriculteurs de (3) | Word   |

|  | territoires ciblés (ex-post)  |                                |
|--|---|--------------------------------|
| Liste des agriculteurs<br>rencontrés lors de<br>l'évaluation ex-ante     | Cibler les agriculteurs à interviewer pour analyser les évolutions (ex-post)  | Excel                          |
| Fichier comptes-rendus<br>des entretiens agriculteurs                    | Synthétiser les éléments issus des entretiens (ex-post) et analyser les évolutions par rapport à l'évaluation EA  | Excel                          |
| Questionnaire de l'enquête<br>en ligne                                   | Construire un questionnaire en ligne à diffuser pour recueillir des éléments qualitatifs auprès d'un nombre important d'agriculteurs et de territoires (ex-post)                                      | Word                           |
| Déroulé de focus group   | Prévoir le déroulé du focus : objectifs, questions, méthodes d'animation, timing, matériel  | Excel                          |
| Fichiers de traitement des<br>données                                    | Disposer des données brutes, connaître le format des fichiers et données et les traitements réalisés pour l'évaluation ex-ante, afin de procéder de manière similaire pour les évaluations suivantes. | Excels                         |
| Couches SIG  | Réaliser des traitements sous SIG pour renseigner certains indicateurs surfaciques  | Shp; QGis<br>project;<br>excel |
| Documents de référence   | Fournir les éléments bibliographiques nécessaires à la compréhension du contexte et des objectifs   | Excel +<br>dossier             |
| Codes INSEE par PAEC   | Faciliter les traitements de données  | Excel                          |
| Tableau de synthèse des<br>ZIP et mesures                                | Clarifier, par PAEC, les mesures activées par ZIP   | Tableau 1                      |
| Tableau de synthèse des<br>stratégies des PAEC par<br>rapport à la SHP01 | Comprendre les stratégies des PAEC quant à la SHP01   | Tableau 3                      |

#### 4.2. ECHELLE TERRITORIALE



Entretiens opérateurs

Le guide d'entretien utilisé lors de l'évaluation ex-ante est disponible en annexe du rapport de volet 1. Toutefois, un nouveau guide sera à construire en fonction des informations recherchées (voir encadré section 2.3 et section 4.3 pour les conseils sur les entretiens semi-directifs).



Fichier d'analyse documentaire

Le fichier excel utilisé pour analyser les documents régionaux et territoriaux lors de l'évaluation exante est fourni ; il peut être source d'inspiration sur la manière de classer, structurer et synthétiser de l'information à partir de documents, pour pouvoir la mobiliser ensuite.



Focus group

Les objectifs, le déroulé, les méthodes d'animation et le matériel nécessaire pour un focus group peuvent être préparés sous la forme d'un tableau ; le fichier excel en donne un exemple (focus group de l'évaluation ex-ante). Les comptes-rendus des focus group réalisés lors de l'évaluation ex-ante se trouvent en annexe du rapport de volet 1.

#### 4.3. Entretiens et enquete agriculteurs



Les entretiens à mener auprès des agriculteurs sont semi-directifs (voir encadré page 11). L'objectif est ainsi d'aborder différents sujets sous la forme d'une conversation, en s'assurant de recueillir les informations recherchées mais sans orienter ou poser des questions trop directionnelles. L'ordre des sujets n'a pas réellement d'importance (il faut qu'il apparaisse logique pour les deux protagonistes), et les questions dépendront de l'évolution de la conversation. C'est pourquoi le guide prend l'apparence d'une « check list » plutôt que d'un questionnaire. Il liste des sujets à aborder en entretien et les informations à recueillir, qu'il faudra adapter si besoin en fonction de l'évolution du contexte du territoire et la programmation. L'interviewer peut néanmoins formuler des questions, en plus de la check-list, pour l'aider à imaginer et structurer la conversation (notamment pour le début). Il veillera à préférer les questions ouvertes aux questions fermées.



Liste des entretiens « agriculteurs » de l'évaluation ex-ante

L'évaluation de l'activation de la MAE SHP01 s'appuie notamment sur des aspects qualitatifs, permettant d'expliciter les effets liés à la contractualisation des mesures par les exploitants (changements de perception sur le système, les surfaces, changements de pratiques etc). Le renseignement des indicateurs d'évolution (des pratiques, du fonctionnement du système, des enjeux de biodiversité...) sera donc d'autant plus pertinent que les entretiens seront réalisés auprès du même échantillon d'exploitants; on pourra ainsi analyser les évolutions à l'échelle de chaque exploitation, avant d'en tirer des éléments d'explication plus globaux.

Le fichier excel liste les agriculteurs rencontrés en entretiens lors de l'évaluation ex-ante. Il est suggéré de contacter dans un premier temps ces agriculteurs pour mener les entretiens. S'ils ne souhaitent pas répondre, il s'agira de mobiliser les opérateurs pour identifier des exploitations relativement proches en termes de fonctionnement et de mesures contractualisées.

Attention: pour des agriculteurs n'ayant pas été rencontrés lors de l'évaluation ex-ante, il s'agira d'approfondir les éléments d'évolution (des pratiques, des enjeux, de la biodiversité, des aides...), car la situation « de départ » ne sera pas disponible comme pour ceux déjà rencontrés (voir fichier comptes-rendus des entretiens agriculteurs).

La liste des agriculteurs rencontrés lors des évaluations ex-ante et ex-post, ainsi que leurs coordonnées, est strictement confidentielle.



Fichier comptes-rendus des entretiens agriculteurs

Les comptes-rendus individuels et nominatifs d'entretiens auprès des agriculteurs sont strictement confidentiels et ne doivent être accessibles que par les personnes les utilisant pour analyser les évolutions, au sein de la DRAAF.

Le fichier synthétise les éléments issus des entretiens menés auprès des agriculteurs, par territoire, lors de l'évaluation ex-ante. Les informations sont classées par thématiques (colonnes), exploitation (lignes), et une synthèse globale est proposée (dernière ligne).

Pour chaque exploitation, des lignes jaunes ont été ajoutées pour intégrer les éléments issus des entretiens de l'évaluation ex-post et analyser les évolutions entre les deux périodes. Il faudra donc ajouter des lignes pour les entretiens menés auprès de nouvelles exploitations si c'est le cas.



Questionnaire de l'enquête en ligne

Le document word peut servir de trame à la construction d'un questionnaire en ligne. Il indique ainsi : les titres des rubriques, les questions à poser, le format de réponse proposé (choix multiple, texte libre etc).

Lors de l'évaluation ex-ante, le questionnaire a été construit via le logiciel libre Framasoft (outil framaforms). Les images donnent un aperçu de l'interface. D'autres outils comme googleforms peuvent être utilisés.

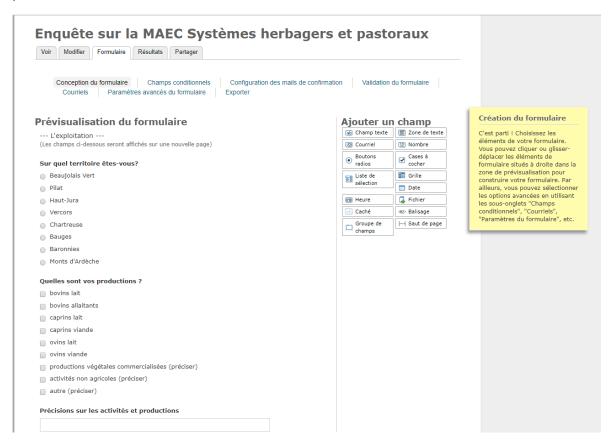


Figure 1. Interface de construction d'un questionnaire en ligne via Framasoft

Les logiciels de questionnaire en ligne permettent en général d'extraire les réponses sous forme d'un tableau excel, permettant de traiter les données.

#### 4.4. Traitement de données



Fichiers de traitement des données

Le référentiel d'évaluation indique les sources de données utilisées pour renseigner les indicateurs quantitatifs.

Pour l'évaluation ex-ante, des indicateurs issus du traitement de la base de données ISIS ont été fournis par le MAAF (BAZDA) sous forme d'un fichier excel. De nouveaux traitements (onglet « traitements ») ont permis de renseigner les indicateurs quantitatifs. Le fichier permet d'accéder aux données « brutes » (après traitement BAZDA), aux indicateurs calculés et aux formats de graphiques. Les mêmes traitements pourront être effectués pour les évaluations futures si les données sont fournies sur le même format.

Par ailleurs, le bureau d'étude a réalisé des traitements sur les données du RGA 2010, du RPG 2016 et du RICA 2015. Les fichiers sont également fournis, permettant de disposer de toutes les données brutes et de s'inspirer des traitements réalisés pour les effectuer sur les fichiers d'années ultérieures.

Le tableau suivant détaille les informations relatives aux bases de données mobilisées.

# > Tableau 3. Description des bases de données à mobiliser

| Base de<br>données | Accès via   | Nature des données   | Echelle  | Périodicité        |
|--------------------|---|--|--|--------------------|
| ISIS               | MAAF/BAZDA  | Données techniques<br>des exploitations liées<br>aux déclarations PAC<br>(surfaces, UGB) | Exploitation (n° pacage)                                   | Annuelle           |
| RICA               | http://agreste.agricultur<br>e.gouv.fr/_rica-france-<br>microdonnees/article/ric<br>a-france-microdonnees | Données économiques<br>des exploitations   | Groupe d'exploitations<br>(OTEX; zone<br>montagne; région) | Annuelle           |
| RGA                | DISAR:<br>https://stats.agriculture.<br>gouv.fr/disar   | Données socio-<br>techniques des<br>exploitations  | Communes ou PNR  | Tous les 10<br>ans |
| RPG                | DRAAF ou<br>http://opendata.auvergn<br>erhonealpes.eu/7-les-<br>donnees.htm                               | Données surfaciques<br>(nature des cultures et<br>surfaces)                              | llot   | Annuelle           |



### Attention!

Les données du RICA sont collectées auprès d'un échantillon d'exploitations. Elles ne sont significatives pour des groupes qu'à condition d'avoir un nombre suffisant d'exploitations enquêtées (donc de lignes dans le fichier excel du RICA) dans l'échantillon du groupe considéré. La règle de diffusion SSP est d'avoir au moins 20 exploitations dans un groupe pour pouvoir publier. Il est utile, pour évaluer la significativité d'une donnée, de présenter systématique ce nombre et le nombre d'exploitations représentées par l'échantillon (pour chaque exploitation de l'échantillon, la variable EXTR2 indique le nombre d'exploitations qu'elle représente). Pour toute exploitation à des fins de calcul de résultats agrégées sur plusieurs strates, les données individuelles doivent être pondérées par leur coefficient d'extrapolation EXTR2. Il est conseillé de se renseigner sur la méthode avant de traiter le fichier RICA. Le fichier fourni, RICA 2015, contient les traitements réalisés pour tenir compte de ce besoin de pondération.

Les outils incluent les couches SIG (shp) des ZIP sur lesquelles la SHPo1 (ou Herbe 07 ou 09 pour deux territoires) a été activée (couches fournies par les opérateurs), la couche RPG 2016 (fournie par la DRAAF) pour la région Rhône-Alpes, et le projet QGIS qui a permis de croiser et traiter ces données. Le dossier contient les fichiers excel de traitement de ces données.

#### 4.5. **AUTRES OUTILS**



Documents de référence

Un fichier excel liste les documents de référence, qui sont regroupés au sein d'un dossier.



Tableau de synthèse sur les PAEC

Le tableau 1 synthétise les mesures activées par ZIP et par PAEC.



Codes INSEE par PAEC

Un fichier excel recense les communes par PAEC et donne leur code INSEE. Cela peut être utile à des traitements de données.